

## DEC201218DAJ

Décision portant nomination de M. Joël Moret-Bailly, référent chargé de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au CNRS

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

**Article 1er.** – A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, Monsieur Joël Moret-Bailly est désigné référent chargé de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au CNRS.

**Article 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 juin 2020

Le président-directeur général

Antoine Petit

